**FiPA-ESA – Financement de Projets Artistiques dans les Écoles Supérieures des Arts**

**TITRE DU PROJET**

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

Une candidature par projet, soumise en version électronique sous format PDF avec les signatures scannées et les annexes, envoyées à [fipa@cfwb.be](mailto:fipa@cfwb.be) avec pour objet « FiPA 2023-2024 – Acronyme de l’ESA porteur du projet »

|  |  |
| --- | --- |
| Date de début du projet | **DD/MM/YYYY** |
| Durée du projet | **mois** |
| Budget total | **xxxx €** |

Date limite : **lundi 11 septembre 2023 à minuit**

**Personne de contact**

Fabien Chantry

Direction de l’Enseignement supérieur

fipa@cfwb.be

02/ 690 87 68

INTRODUCTION

Le présent formulaire vous permet de soumettre une proposition en réponse à l'appel à projets « FiPA-ESA ». **Avant de compléter ce formulaire, consultez impérativement « FiPA-ESA appel à projets 2023 2024 ».**

Nous vous conseillons de remplir ce formulaire de manière aussi claire et précise que possible et de démontrer toute l'importance de votre projet pour cette action. Le jury s’appuiera sur les informations fournies dans ce document pour évaluer les projets. Pour rappel, l'évaluation du projet est réalisée sur la base du dossier de candidature tel qu’il est initialement introduit. Après la date limite de dépôt des propositions, le jury ne prend en considération que les éléments communiqués en réponse à une demande dans le cadre de son travail d'instruction.

Le formulaire mentionne explicitement les consignes pour le remplir. Nous vous prions dès lors de ne pas supprimer les instructions et explications qu’il contient, afin que le jury puisse aussi en prendre connaissance.

## 

## Pour rappel : les critères d'éligibilité

Le porteur du projet est une école supérieure des arts.

S’il existe une collaboration de plusieurs ESA pour un projet FiPA-ESA, celle-ci se concrétise par une convention de collaboration entre elles. Cette convention précisera l’implication de chaque établissement ainsi que la clé de répartition de l’aide financière

Les ESA qui ne sont pas porteur principal du projet sont nommées ESA partenaires.

Le responsable du projet est un membre du personnel directeur ou enseignant nommé ou engagé à titre définitif de l’ESA porteur (principal) du projet.

La demande respecte les exigences de forme (utilisation du formulaire adéquat, respect du nombre de pages demandées, caractère complet du formulaire, etc.).

La demande est introduite avant la date-limite indiquée dans le formulaire. Seule la date de réception de soumission électronique sur le serveur informatique du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) fait foi. En cas de soumission électronique multiple d'une même proposition, seule la dernière version soumise avant la date limite de soumission sera prise en compte.

Remarque : la date limite est le 11 septembre 2023 minuit pour les projets organisés entre le 1er janvier 2024 et le 31 octobre 2024.

Sont nécessaires les signatures du responsable du projet et de la direction de la / des École(s) Supérieure(s) des Arts impliquées.

Des collaborateurs au projet, artistes, enseignants externes ou autres (exemple : opérateurs culturels), peuvent être engagés pour le projet. Ceux-ci signeront un accord de collaboration.

Une équipe d’enseignants du domaine ou de plusieurs domaines peut se constituer afin de porter à bien le projet, toujours sous la responsabilité du porteur de projet.

L’appel à projet ne vise que les nouveaux projets et ne peut financer des projets déjà en cours.

Pour des raisons d’ergonomie de lecture, le présent formulaire n’est pas rédigé en écriture inclusive. Les termes qui sont utilisés concernent néanmoins tant les femmes que les hommes ainsi que les personnes non binaires.

## Pour rappel : les critères d'évaluation

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Pondération** |
| **Qualité artistique du projet**  Qualité de l’encadrement artistique, originalité du projet   * expérience artistique des intervenants / de l’équipe encadrant le projet * mise en évidence des aspects originaux et novateurs * prise en compte de la dimension transdisciplinaire et/ou de la collaboration entre ESA * apport pour le rayonnement de l’enseignement supérieur artistique en FWB   Objectifs du projet   * clarté et pertinence des objectifs poursuivis * apport du projet pour les étudiants qui y prennent part (expérience valorisante de mise en situation professionnelle)   Méthodologie   * faisabilité du projet * clarté et pertinence de la méthodologie à mettre en œuvre | 40 %  20 %  20 % |
| **Aspects opérationnels et de mise en œuvre du projet**   * adéquation du plan de travail avec les objectifs du projet * adéquation entre les ressources et les objectifs poursuivis | 10 % |
| **Prise en compte de la dimension de genre**  critère transversal, évalué au niveau du contenu du projet et de sa mise en œuvre : composition de l’équipe encadrant le projet, public-cible étudiant, objectifs du projet… | 10 % |

1. **Parties prenantes au projet**

Cette section vise à identifier les participants du projet, à savoir :

* Porteur de projet    
  Le porteur de projet est une école supérieure des Arts, représentée par le directeur ou la directrice de l’établissement. S’il existe une collaboration de plusieurs ESA pour un projet FiPA, celle-ci se concrétise par une convention de collaboration entre elles. Cette convention précisera l’implication de chaque établissement ainsi que la clé de répartition de l’aide financière.
* Responsable de projet  
  Le projet sera placé sous la responsabilité d’un responsable de projet faisant partie du personnel directeur ou enseignant de l’ESA porteur du projet.
* Les ESA bénéficiaires   
  Les ESA bénéficiaires sont celles qui s’associent au projet par le biais de la convention de collaboration et l’ESA porteur du projet.
* Les ESA partenaires   
  Les ESA partenaires sont les ESA associées au projet sans être porteur principal du projet
* Collaborateurs au projet  
  Des collaborateurs au projet, artistes ou enseignants externes ou autres (exemple : opérateurs culturels), peuvent être engagés pour le projet. Chaque collaborateur signera un accord de collaboration avec le responsable du projet.
* Equipe d’enseignants  
  Une équipe d’enseignants du domaine ou de plusieurs domaines peut se constituer afin de porter à bien le projet.

|  |
| --- |
| 1.1 LES PARTIES PRENANTES AU PROJET |

Le projet peut émaner d’une ou de plusieurs Écoles supérieures des Arts.

En cas de soumission par convention de collaboration entre plusieurs ESA, il convient d’identifier un porteur de projet (une ESA). Les autres ESA sont alors nommées les ESA partenaires.

Pour chaque projet FiPA-ESA, il convient d’identifier un seul responsable du projet, membre du personnel directeur ou enseignant de l’ESA porteur du projet. Ce dernier est en charge de la coordination artistique, administrative et comptable du projet.

Si le projet implique la collaboration d’artiste(s), enseignant(s) externe(s) ou d’une ou des structures tel qu’un opérateur culturel, chaque collaborateur signe un accord de collaboration avec le responsable du projet.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| L’ESA PORTEUR DU PROJET | | |
| Nom de l’École Supérieure des Arts (« porteur du projet ») |  | |
| Numéro de compte bancaire (IBAN) |  | |
| Numéro d’entreprise |  | |
| Nom(s) du/des domaine(s) impliqué(s) |  | |  | |
| Coordonnées | Tél. : | Courriel : |  | |
|  | Adresse : | |
| Direction | Nom : | |
|  | Tél. : | Courriel : |  |
| Responsable du projet | Nom : | |
|  | Tél : | Courriel : |
| LES ESA PARTENAIRES[[1]](#footnote-2) | | |
| En cas de convention de collaboration, autre(s) ESA partenaire(s) : | | |
| Nom de l’ESA partenaire 1 : |  | |
| Nom(s) du/des domaine(s) impliqué(s) |  | |
| Direction | Nom : | |
|  | Tél : | Courriel : |
| Nom de l’ESA partenaire 2 : |  | |
| Nom(s) du/des domaine(s) impliqué(s) |  | |
| Direction | Nom : | |
|  | Tél : | Courriel : |
| LES COLLABORATEURS AU PROJET[[2]](#footnote-3) | | |
| En cas d’accord de collaboration avec enseignants externes, artistes, autres (expl : opérateur culturel) | | |
| Collaborateur 1 au projet | Nom : | |
|  | Représentant de : (facultatif) | |
|  | Tél : | Courriel : |
| Collaborateur 2 au projet | Nom : | |
|  | Représentant de : (facultatif) | |
|  | Tél : | Courriel : |

1. **Projet**

|  |
| --- |
| 2.1 TITRE DU PROJET |

Veuillez indiquer le titre de votre projet ainsi que cinq mots clés décrivant le projet.

**Titre du projet :**

**5 mots clés :**

**Domaine(s) et discipline(s) :**

|  |
| --- |
| 2.2 FINANCEMENT DEMANDÉ |

Veuillez indiquer le budget dont vous aurez besoin pour réaliser votre projet. Un budget plus détaillé devra être ajouté en annexe.

**Budget total :**

|  |
| --- |
| 2.3 DATE DE DÉBUT ET DURÉE |

Veuillez indiquer la date de début et la durée de votre projet.

**Date de début :**

**Durée** **:**

|  |
| --- |
| 2.4 RÉSUMÉ DU PROJET (max.1/2 page) |

Veuillez fournir un résumé de votre projet, en faisant clairement référence aux éléments suivants :

* Présentation du projet artistique
* Côté innovant du projet
* Qualités artistiques du projet
* Objectifs visés
* 5 mots-clés

Le titre et le résumé du projet artistique doivent être compréhensibles à des non-spécialistes, mais aussi suffisamment précis et explicites pour qu’un évaluateur potentiel à qui le MFWB présente la fiche-résumé puisse déterminer s’il est compétent ou non pour évaluer le projet.

Les informations contenues dans ce résumé sont considérées comme non confidentielles, sauf motivation explicite du bénéficiaire qui en justifie le caractère confidentiel. Par conséquent, le(s) bénéficiaire(s) autorise(nt) le MFWB à utiliser le résumé dans des publications ou autres communications à l’attention du public.

|  |
| --- |
| 2.5 PROPOSITION DE PROJET DÉTAILLÉE (max. 20 pages) |

Cette section vous permet d'approfondir les données du résumé et de démontrer de façon convaincante la raison d’être et le caractère innovant de votre projet.

|  |
| --- |
| 2.5.1 Présentation thématique et objectif(s) |

Présentez clairement la thématique et la démarche de votre projet.

Quel(s) objectif(s) souhaitez-vous atteindre par la mise en œuvre de votre projet ?

Veillez à la clarté et à la pertinence des objectifs poursuivis ainsi qu’à l’apport du projet pour les étudiants qui y prennent part (expérience valorisante de mise en situation professionnelle)

Décrivez la qualité de l’encadrement artistique

- expérience artistique des intervenants / de l’équipe encadrant le projet

- prise en compte de la dimension transdisciplinaire et/ou de la collaboration entre ESA

- apport pour le rayonnement de l’enseignement supérieur artistique en FWB

Décrivez également la plus-value spécifique et l'aspect novateur de votre projet.   
  
Démontrez les qualités artistiques du projet.

|  |
| --- |
| 2.5.2 Méthodologie |

Détaillez la méthodologie que vous utiliserez pour atteindre vos objectifs.

Clarifier les démarches pédagogiques utilisées.

Présentez le groupe d’étudiants participant au projet et les principes qui régissent la sélection de ceux-ci (nombre, conditions d’accès, …). La participation d’étudiants à une activité FiPA-ESA ne peut pas être valorisée en ECTS, mais doit être considérée comme un plus dans la formation des étudiants.

Indiquer les conditions organisationnelles au déroulement du projet, l’inventaire des ressources nécessaire (humaines et matérielles).

|  |
| --- |
| 2.5.3 Impact |

Décrivez dans quelle mesure votre projet permettra de lancer ou de renforcer une dynamique artistique et pédagogique au sein des établissements concernés (distinguer les établissements si nécessaire).

Mentionnez les impacts politiques, culturels, sociaux, économiques de votre projet, à différents horizons spatiaux et temporels. Indiquez précisément les acteurs qui pourraient contribuer à l’innovation du projet et/ou bénéficier de ses résultats.

Précisez dans quelle mesure la dimension de genre a été prise (ou pas) en compte dans le projet.

Expliquez les activités prévues afin de diffuser le projet (offrir de la visibilité).

|  |
| --- |
| 2.5.4. Programme de travail |

Détaillez votre plan de travail (échéancier) pour toute la durée du projet en veillant, entre autres, à l’adéquation du plan de travail avec les objectifs du projet et à l’adéquation entre les ressources et les objectifs poursuivis.

1. **Budget prévisionnel**

Cette section vise à connaître le détail du budget nécessaire au projet. Dressez un budget en utilisant ce modèle standard. En cas de soumission par plusieurs ESA bénéficiaires, il convient de faire un tableau général et un tableau par ESA.

Nous tenons à souligner l’importance de calculer correctement votre budget. Le montant total que vous mentionnez ne pourra pas être revu par la suite.

**Budget : Période du …/…/20… au …/…/20…**

**Concernant les frais éligibles, veuillez-vous reporter au point 6 de l’appel à projet FiPA-ESA.**

1. **Expérience**

|  |
| --- |
| 4.1 EXPERIENCE DE L’EQUIPE PEDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE (max. 1 page) |

Veuillez mentionner l’expérience pertinente, pédagogique, artistique ou autre, pour le projet.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du/des domaine(s) et de l’/des option(s) |  |
| Activités pédagogiques | Décrivez-le(s) domaine (s), le(s) département(s), l’/les option(s) de votre équipe. |
| Expérience pertinente | Décrivez l’expérience pertinente de l’équipe encadrant le projet |

**Ajoutez le CV des membres de l’équipe pédagogique et artistique en annexe (max. 2 pages)**

Celui-ci doit contenir les informations suivantes :

* nom, prénom
* fonction actuelle
* formations et diplômes obtenus
* parcours professionnel

|  |
| --- |
| 4.2 PROFIL ET EXPERIENCE DU/DES COLLABORATEUR(S) : ENSEIGNANT(S) EXTERNE(S), ARTISTE(S), AUTRES (EXPL : OPERATEURS CULTURELS) [[3]](#footnote-4) |

Si déjà identifié (s).

|  |  |
| --- | --- |
| Nom, Prénom |  |
| Profession |  |
| Représentant de : (facultatif) |  |
| Compétences pédagogiques |  |
| Compétences dans le domaine artistique |  |
|  |  |
| Nom, Prénom |  |
| Profession |  |
| Représentant de : (facultatif) |  |
| Compétences pédagogiques |  |
| Compétences dans le domaine artistique |  |
|  | |

**Annexez-le(s) CV si la/les personne(s) est/sont déjà identifiée(s) ou un descriptif de la/les structure(s) qui collaborera ou collaboreront**

**Annexez l’(les) accord(s) decollaboration avec chaque collaborateur au projet.**

1. **Annexes** (max 15 pages)

* CV des membres de l’équipe pédagogique et artistique (max 2 pages)
* CV du ou des collaborateurs si déjà identifié(s) (max 2 pages)
* Convention de collaboration[[4]](#footnote-5) en cas d’association entre plusieurs Écoles supérieures des Arts
* Accords de collaboration si un ou plusieurs enseignants externes, artistes ou autre(s) est/sont associé(s) au projet
* Autres

1. **Signatures**

|  |
| --- |
| 6.1 SIGNATURE ET DÉCLARATION DU PORTEUR DE PROJET ET DES ESA PARTENAIRES |

En cas de collaboration entre plusieurs Écoles supérieures des Arts, une signature de la direction de l’ESA porteur de projet et de la direction de l’ESA ou des ESA partenaire(s) sont nécessaires.

L’ESA porteur de projet :

* déclare avoir pris connaissance du règlement de l'action « FiPA-ESA » et s'engage à le respecter.
* s’engage à créer le contexte nécessaire à la bonne exécution du programme par l’équipe pédagogique et artistique.
* certifie que les informations fournies dans ce formulaire sont complètes et exactes.

Nom : .......................................................... Date : ..........................................................

Signature :

L’ESA partenaire[[5]](#footnote-6)

* déclare avoir pris connaissance du règlement de l'action « FiPA-ESA » et s'engage à le respecter.
* s’engage à créer le contexte nécessaire à la bonne exécution du programme par l’équipe pédagogique et artistique.
* certifie que les informations fournies dans ce formulaire sont complètes et exactes.

Nom : .......................................................... Date : ..........................................................

Signature :

L’ESA partenaire:

* déclare avoir pris connaissance du règlement de l'action « FiPA-ESA » et s'engage à le respecter.
* s’engage à créer le contexte nécessaire à la bonne exécution du programme par l’équipe pédagogique et artistique.
* certifie que les informations fournies dans ce formulaire sont complètes et exactes.

Nom : .......................................................... Date : ..........................................................

Signature :

|  |
| --- |
| 6.2 SIGNATURE ET DÉCLARATION DU REPONSABLE DU PROJET |

Le responsable du projet

* déclare avoir pris connaissance du règlement de l'action « FiPA-ESA » et s'engage à le respecter.
* s'engage à créer le contexte nécessaire à la bonne exécution du programme par l’équipe pédagogique et artistique.
* assurera la coordination artistique, administrative et comptable du projet ainsi que le rôle de porte-parole et d’interlocuteur du projet auprès de la FWB.
* certifie que les informations fournies dans ce formulaire sont complètes et exactes.

Nom : .......................................................... Date : ..........................................................

Signature :

**Informations sur la protection de vos données**

Dans le cadre des appels à projets artistiques soumis en réponse à un appel FiPA-ESA, le ministère de la Communauté française collecte des données sur les équipes pédagogiques et artistiques introduisant une proposition de projet.

Les données collectées sont les suivantes :

* Nom, prénom, adresse email et numéro de téléphone des différentes personnes qui s’engagent à réaliser le projet :
  + Responsable du projet
  + Direction de(s) école(s) supérieure(s) des Arts concernée(s)
* Nom, prénom des collaborateurs éventuels
* CV des collaborateurs
* Nom, prénom des membres de l’équipe pédagogique et artistique
* CV des membres de l’équipe pédagogique et artistique

Ces données sont conservées dans une base de données pendant 5 ans. Les formulaires sont également conservés pendant 5 ans. Cette durée est celle qui a été jugée nécessaire afin que le ministère de la Communauté française puisse répondre aux éventuelles demandes de recours. À la fin de cette période, toutes les données sont supprimées, quel que soit le support.

La base de données est hébergée et sécurisée par le ministère de la Communauté française. Ces données ne sont ni transférées, ni communiquées à des tiers.

En application du Chapitre III du [RGPD](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32016R0679#d1e2207-1-1), vous pouvez accéder à la liste des données que le Ministère dispose en vertu de ce traitement et modifier ces données.

En application du Chapitre VIII du [RGPD](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32016R0679#d1e2207-1-1), vous pouvez introduire des recours auprès des autorités compétentes.

Toutes les questions relatives à ce traitement peuvent être adressées au Délégué à la Protection des Données (DPD) du Ministère de la Communauté française à : [protectiondesdonnees@cfwb.be](mailto:protectiondesdonnees@cfwb.be)

1. Veuillez rajouter des lignes au tableau en fonction du nombre d’ESA partenaires [↑](#footnote-ref-2)
2. Veuillez rajouter des lignes au tableau en fonction du nombre de collaborateurs au projet [↑](#footnote-ref-3)
3. Ce tableau doit être rempli pour chaque collaborateur tel qu’enseignant externe, artiste ou autre (expl : opérateur culturel). Veuillez donc rajouter des lignes en fonction du nombre de collaborateurs [↑](#footnote-ref-4)
4. La convention de collaboration doit être signée par la direction de chaque ESA bénéficiaire [↑](#footnote-ref-5)
5. Veuillez recopier la rubrique « l’ESA partenaire » en fonction du nombre d’ESA partenaires au projet [↑](#footnote-ref-6)